

Licence 3 - Droit privé - Série B

Cours de Droit européen : Le juge

assuré par Jean-Sylvestre BERGÉ^(*)

Ce cours de droit européen (« Droit des libertés de l'UE » dans la maquette) portera, à titre transitoire, cette année 2011/2012, sur le thème du « juge » (les étudiants en L2 l'année dernière ayant déjà suivi un cours sur « le droit des libertés communautaires »). Des documents seront régulièrement déposés sur le portail FDV (<http://fdv.univ-lyon3.fr/>). Ils seront exploités en cours et font partie du programme de révision.

Introduction

- Quelle définition retenir pour le droit européen ?
- Quels sont les différents acteurs du droit européen ?
- Pourquoi le juge occupe-t-il une place singulière ?

I - Caractéristiques et accès au « juge » dans l'espace juridique européen (UE)

- Caractéristiques du juge européen (Cour de justice UE - comparaison CEDH - juge national - juge international)
- Modalités d'accès au juge européen (Cour de justice UE - comparaison CEDH - juge national - juge international)

II - Caractéristiques des « décisions » rendues par le juge européen (Cour de justice UE)

- Cour de justice UE (typologie des décisions - méthodes d'interprétation)
- Comparaison CEDH - Juge national - juge international (exemples de situations soumises, le cas échéant, successivement à ces différents juges)

III - Quelques grandes réalisations du juge européen (Cour de justice UE)

- Système juridique
- Droits de l'homme
- Libertés économiques
- Rapprochement des droits nationaux
- Citoyenneté

^(*) Professeur à l'Université Jean Moulin – Lyon 3 (EDIEC) - www.universitates.eu/jsberge - jean-sylvestre.berge@univ-lyon3.fr